

Bulletin

de la SOCIÉTÉ MATHÉMATIQUE DE FRANCE

Tome 126
Fascicule 1

1998

FERRAND (D.) — Un foncteur norme.....	1
BUZZI (J.) — Ergodicité intrinsèque de produits fibrés d'applications chaotiques unidimensionnelles.....	51
BIQUARD (O.) — Twisteurs des orbites coadjointes et métriques hyper-pseudokähleriennes.....	79
PANSU (P.) — Formules de Matsushima, de Garland et propriété (T) pour des groupes agissant sur des espaces symétriques ou des immeubles.....	107
DUPONT (N.), VIGUÉ-POIRRIER (M.) — Formalité des espaces de lacets libres.....	141

SOCIÉTÉ MATHÉMATIQUE DE FRANCE

Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique
pages 1-148

Périodicité

Le *Bulletin de la Société Mathématique de France* publie quatre fascicules par an. Il est doté d'un supplément, les *Mémoires de la Société Mathématique de France* publiant quatre numéros par an.

Diffusion

MAISON DE LA S.M.F.
Société Mathématique de France
B.P. 67
13274 Marseille Cedex 9
France
smf@smf.univ-mrs.fr

SPES
Société de Périodiques Spécialisés
120, boulevard Saint Germain
75006 Paris
France
gauthier.villars.publisher@mail.sgif.fr

AMS
American Mathematical Society
P.O Box 6248
Providence
Rhode Island 02940 USA

Tarifs 1998

Les prix sont donnés TTC.

Abonnement Bulletin et Mémoires
1300 FF (Europe)
1400 FF (hors Europe)

Vente au fascicule
Bulletin : 180 FF

Des conditions spéciales sont accordées aux membres de la SMF.

Secrétariat

Secrétariat Technique de la Rédaction et Administration : Nathalie Christiaën

Secrétariat Technique de Rédaction : Raymond Sérout

Copyright

"Reproduction in whole or in part without the permission of the author or his representative is prohibited (law of March 11, 1957, Article 40, line 1). Such reproduction by whatever means, constitutes an infringement forbidden by Article 425 and those following it, of the Penal Code. The law of March 11, 1957, lines 2 and 3 of Article 41, authorizes only those copies or reproductions made for the purposes of an example or illustration." "Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants-droits ou ayants-cause est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1 de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal. La loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration." The appearance of the code at the bottom of the first page of an article on this journal indicates the copyright owner's consent that copies of the article may be made for personal or internal use of specific clients. This consent is given on the condition, however, that the copier pay the stated per-copy fee through the Copyright Clearance Center, Inc., Operations Center, 21 Congress St., Salem, Mass. 01970, U.S.A. for copying beyond that permitted by sections 107 or 108 of the U.S. Copyright Law. This consent does not extend to other kinds of copying, such as copying for general distribution, for advertising or promotional purpose for creating new collective works, or for resale.

© Société Mathématique de France 1998

ISSN 0037-9484

Directrice de la Publication : M. Martin-Deschamps

SOMMAIRE

FERRAND (D.). — Un foncteur norme	1
BUZZI (J.). — Ergodicité intrinsèque de produits fibrés d'applications chaotiques unidimensionnelles	51
BIQUARD (O.). — Twisteurs des orbites coadjointes et métriques hyper-pseudokähleriennes	79
PANSU (P.). — Formules de Matsushima, de Garland et propriété (T) pour des groupes agissant sur des espaces symétriques ou des immeubles	107
DUPONT (N.), VIGUÉ-POIRRIER (M.). — Forma- lité des espaces de lacets libres	141

